

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR CORSE

RETROUVER L'INTÉGRALITÉ DES ANALYSES STATISTIQUES SUR : RAPPORT.SECOURS-CATHOLIQUE.ORG

RÉALISATION : Département Enquêtes et Analyses Statistiques, Pascale Novelli, Léa Ambroise (stagiaire)
Délégations et Comité Régional, Pascale Kramer (réécriture, secrétariat de rédaction)
CORRECTION RÉVISION : Thérèse Benoit



Comme chaque année, les analyses régionales font ressortir quelques caractéristiques de la pauvreté rencontrée dans chacune des régions et leur évolution en 2016. En dehors des territoires d'outre-mer étudiés séparément, chaque analyse régionale s'appuie sur plusieurs milliers de situations. Si rien ne garantit la représentativité de ces échantillons, les difficultés qu'ils révèlent sont bien réelles et, pour la plupart, se retrouvent de façon récurrente d'année en année. Certaines caractéristiques correspondent d'ailleurs à des particularités démographiques ou économiques régionales.

Les quelques éléments de conjoncture et de présentation sont principalement issus de publications des directions régionales de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), réalisées en partenariat avec les autres acteurs des statistiques publiques. Pour chaque région, nous indiquons quelques chiffres de cadrage comparés aux moyennes métropolitaines, à partir de données de l'Insee. Les valeurs indiquées dans ces tableaux sont celles de 2016 ou, à défaut, les dernières publiées.

L'analyse des situations rencontrées par les équipes du Secours Catholique-Caritas France repose sur un ensemble d'indicateurs dont les plus importants figurent dans un tableau général rapprochant les valeurs de ces indicateurs dans la région pour deux années, 2011 et 2016¹, et les valeurs nationales. Un graphique présente en outre quelques points marquants de la région d'après les informations recueillies par le Secours Catholique. L'analyse peut être accompagnée d'exemples d'actions menées par le Secours Catholique et de propositions.

DÉFINITIONS

Situation de pauvreté : personne ou famille rencontrée, soutenue, accompagnée et/ou aidée par le Secours Catholique. Le terme « situation » est à rapprocher de ce que l'Insee désigne par « ménage ». Les deux termes seront employés indifféremment dans ces analyses régionales.

Niveau de vie ou revenu par unité de consommation (UC) : l'unité de consommation permet de comparer les niveaux de vie de ménages de taille différente en prenant en compte leur composition et les économies liées à la mutualisation au sein des ménages. Dans un ménage, le premier adulte compte pour 1 UC, les autres adultes et les enfants de 14 ans ou plus comptent pour 0,5 UC chacun et les enfants de moins de 14 ans comptent pour 0,3 UC chacun. Le revenu du ménage est ensuite divisé par la somme des UC le composant. Cela correspond au niveau de vie du ménage. Cette échelle d'équivalence est utilisée par l'ensemble des pays européens.

¹ Nous prenons une période de cinq ans afin de faire ressortir les évolutions.

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR - CORSE

Données générales	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Corse	France métropolitaine
Population au 1 ^{er} janvier 2016 en milliers*	5 024	330	64 145
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2016	11,4 %	10,5 %	9,7 %
Part d'étrangers dans la population (2014)	6,8 %	9,2 %	6,4 %
Densité du parc social**	58,4	40,9	73,1
Niveau de vie mensuel médian (2013)	1 642 €	1 561 €	1 667 €
Taux de pauvreté à 60 % (2013)	17,3 %	20,2 %	14,5 %
Chiffres 2016 Secours Catholique	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Corse	Ensemble
Situations rencontrées	45 000	2 000	47 000
Nombre d'équipes	218	9	227
Nombre de bénévoles	3 026	149	3 175
Nombre de situations analysées	3 610	57	3 667

* Chiffres provisoires. ** Nombre de logements sociaux pour 1 000 habitants au 1^{er} janvier 2016.

CONJONCTURE

En 2016, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur compte plus de 5 millions d'habitants. Elle est très urbanisée, les 25 plus grandes villes de la région, qui toutes dépassent 30 000 habitants, regroupant 51 % de la population, contre 31 % en moyenne en France métropolitaine. À elle seule, la ville de Marseille totalise 17,2 % des résidents régionaux¹. Or, d'après l'Observatoire des inégalités², 65 % des personnes pauvres vivent dans des grands pôles urbains. C'est ce qui explique qu'en région Provence-Alpes-Côte d'Azur plus de 850 000 personnes, soit 17,3 % de la population, vivent sous le seuil de pauvreté en 2013³. La région présente l'un des plus forts taux de pauvreté, après la Corse et les Hauts-de-France. En Corse comme dans la région Paca, les inégalités de revenus sont également plus fortes qu'en moyenne en France métropolitaine.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, le chômage baisse pour la deuxième année consécutive. Il s'établit à 11,4 % de la population active en fin d'année, mais reste néanmoins supérieur à la moyenne nationale (9,7 %)⁴. Pour la première fois depuis 2009, le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée diminue. L'emploi salarié marchand a augmenté de 1,4 % et, pour la première fois depuis dix ans, le secteur de la construction crée de l'emploi.

De son côté, la Corse totalise 330 000 habitants en 2016 ; le département de la Haute-Corse est plus peuplé, mais la Corse-du-Sud est plus dynamique économiquement⁵. Les territoires les plus peuplés sont les pôles urbains (Bastia, Ajaccio) et leurs communes périphériques. En 2016, la situation économique s'améliore en Corse⁶ : le taux de chômage recule (-0,3 point), ainsi que le nombre de demandeurs d'emploi (-0,8 %). La fréquentation touristique progresse en 2016 (+2,1 %), portée par la clientèle étrangère (+8,5 %). Malgré des conditions météorologiques difficiles, la production agricole a atteint de hauts niveaux de production, notamment dans le secteur de la viticulture, de la production de lait de chèvre et de l'agrumiculture.

SITUATIONS RENCONTRÉES PAR LE SECOURS CATHOLIQUE

En 2016, 47 000 ménages ont été accueillis par les équipes locales du Secours Catholique-Caritas France de Provence-Alpes-Côte d'Azur - Corse. Le tiers était déjà connu des équipes du Secours Catholique, un chiffre en augmentation continue depuis 2013, où un ménage sur cinq était déjà connu, ce qui peut signifier que la pauvreté s'installe durablement pour une partie de la population.

La population rencontrée par le Secours Catholique dans l'ensemble des deux régions est plus âgée que la moyenne nationale : les 50-59 ans représentent 20,5 % des personnes rencontrées (contre 17,6 % pour la France entière) et les plus de 60 ans 13,8 % (contre 9,7 % au plan national). Il s'agit d'une population très urbaine, puisque plus d'une personne sur deux réside dans une commune de plus de 100 000 habitants, soit deux fois plus que la moyenne nationale. Les personnes seules, hommes ou femmes, plus nombreuses qu'au plan national, représentent plus de 45 % des personnes rencontrées. Les ménages rencontrés sont moins souvent entourés de proches (28,8 %, contre 43,8 % au niveau national) et participent moins souvent aux activités collectives (22,6 %, contre 35,4 % au niveau national), autant d'indicateurs d'un isolement plus marqué des personnes accueillies dans la région.

La proportion d'étrangers dans les accueils régionaux est sensiblement supérieure à la moyenne nationale, soit de 44,1 %, contre 38,7 % dans la France entière, et elle a augmenté par rapport à 2015, où elle était de 42,9 %. Parmi ces étrangers, plus d'un tiers sont originaires du Maghreb. Presque la moitié (46,5 %) des étrangers (hors UE) rencontrés ont un statut (contre 42,1 % au niveau national), et 11,1 % d'entre eux sont « sans papiers », contre 19,2 % au niveau national. La durée moyenne de leur présence en France est de 8,2 années, un chiffre supérieur de presque 2 ans à la moyenne nationale (6,3 années).

En 2016, presque une personne sur quatre est sans aucune ressource au moment de sa rencontre avec le Secours Catholique, chiffre supérieur de 4 points à la moyenne nationale, ce qui peut s'expliquer par un taux élevé de non-recours, mais aussi par des erreurs administratives et des retards de versements. On compte également une part plus faible qu'au plan national de personnes percevant des prestations logements (47,6 %, contre 57 %), des allocations familiales (19,1 %, contre 26 %), le RSA (26,1 %, contre 32 %). Cela peut s'expliquer par la plus forte proportion de personnes de nationalité étrangère accueillies

par rapport au niveau national, des personnes qui n'ont pas facilement accès aux prestations sociales pour différentes raisons : absence de statut légal, complexité des démarches administratives, faible maîtrise du français, durée de présence en France insuffisante.

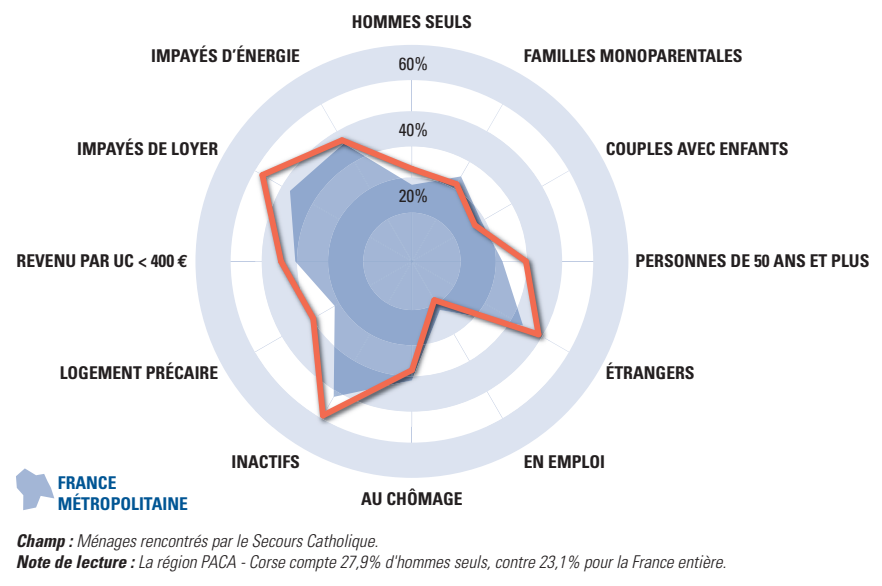
Une partie des personnes accueillies par le Secours Catholique sont très vulnérables : 28,9 % d'entre elles vivent avec moins de 200 € par mois (contre 25,3 % au niveau national), 8,4 % vivent dans des squats et 12,6 % dans des centres d'hébergement, contre respectivement 4,6 % et 8,6 % au niveau national. C'est dans la région que l'on trouve la part la plus importante de personnes inactives pour des raisons d'inaptitudes (16,4 %, contre 10,2 % au niveau national). Le revenu moyen par UC est de 485 €, soit inférieur de 32 € à la moyenne nationale. Cela est confirmé par la demande croissante d'aides alimentaires, de 45,7 % en 2013 à 62,4 % en 2016, contre 56 % au plan national en 2016.

Les publics les plus touchés par ces situations de pauvreté sont les enfants, les familles monoparentales, les personnes immigrées, les travailleurs pauvres, les personnes sous main de justice et les communautés marginalisées. Ces publics peuvent également être fragilisés par la baisse d'accès aux prestations logement. En effet, en Provence-Alpes-Côte d'Azur - Corse, 47,6 % des personnes accueillies touchent des prestations logement ; un chiffre en baisse de 3,4 points par rapport à 2015, et inférieur de 10 points à la moyenne nationale.

EXEMPLES D'ACTIONS MENÉES PAR LE SECOURS CATHOLIQUE

Très présente auprès des migrants, et notamment auprès de ceux qui sont présents depuis peu sur le territoire, du fait de sa proximité avec la ville de Vintimille, la région s'inscrit en faux contre le préjugé « les étrangers viennent profiter de la générosité du système social français ». Il faut rappeler en effet que l'accès aux prestations sociales est souvent conditionné à l'obtention d'un statut légal, et à

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR - CORSE



une durée minimale de présence en France : 5 ans pour le RSA (hors réfugiés, apatrides et protection subsidiaire), 10 ans pour l'Aspa (Allocation de solidarité aux personnes âgées). On oublie également trop souvent de mentionner que les étrangers paient largement des impôts, principalement par le biais de la TVA (50 % des recettes fiscales de l'État).

Depuis la fermeture de la frontière franco-italienne au printemps 2015 en raison de l'instauration de l'état d'urgence et le rétablissement des frontières intérieures, le Secours Catholique des Alpes-Maritimes s'est fortement engagé en soutien à Caritas Vintimille (Italie), qui fait face à l'urgence humanitaire qu'entraîne l'arrivée de milliers d'exilés bloqués sur son territoire. Cela s'est traduit par différentes actions : mobilisation de bénévoles pour la distribution de repas, de vêtements, de kits d'hygiène à Caritas Vintimille, appel aux dons financiers, mais aussi coordination, orientation et sensibilisation au sein du diocèse de Nice.

Depuis l'automne 2016, la problématique s'est accentuée avec une arrivée plus importante de personnes migrantes, ne se limitant plus à l'Italie et à la ville de Vintimille, mais qui s'étend à la France et, dans la région plus

précisément à la vallée de la Roya. Les exilés souhaitant rejoindre la France ou d'autres pays d'Europe prennent en effet de plus en plus de risques pour traverser la frontière fermée, passant par cette vallée, la plus enclavée des Alpes-Maritimes. Durant tout l'hiver, de nombreux habitants y ont accueilli chez eux des exilés qu'ils voyaient arriver, épuisés par la route, le froid, la faim. Une mission a été initiée par le Secours Catholique afin d'obtenir une analyse partagée interassociative de la situation. Elle a donné lieu à la mise en œuvre d'une concertation étroite entre les grands réseaux associatifs de terrain (Médecins du monde, Médecins sans frontières, Amnesty International, Cimade et Secours Catholique) et les citoyens pour coordonner les actions.

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR - CORSE		Provence-Alpes-Côte d'Azur - Corse		France	
		2011	2016	2011	2016
PRINCIPALES DEMANDES D'AIDE (1)	Écoute, accueil, conseil	59,5 %	55,7 %	55,2 %	60,2 %
	Alimentation	56,8 %	62,4 %	58,1 %	56,0 %
	Loyer, factures d'énergie, d'eau	19,4 %	18,8 %	17,7 %	18,5 %
	Mobilité (voiture, transport)	3,5 %	5,6 %	4,6 %	6,5 %
TYPE DE MÉNAGE	Hommes seuls	31,9 %	27,9 %	23,9 %	23,1 %
	Femmes seules	18,9 %	18,6 %	17,1 %	17,1 %
	Couples sans enfants	4,6 %	4,8 %	6,3 %	6,0 %
	Pères seuls	2,5 %	2,4 %	3,1 %	3,6 %
	Mères seules	25,2 %	24,5 %	27,3 %	26,0 %
	Couples avec enfants	16,9 %	21,9 %	22,3 %	24,2 %
ÂGE DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE	Moins de 25 ans	8,6 %	5,0 %	9,2 %	8,3 %
	25-49 ans	61,7 %	60,7 %	65,8 %	64,4 %
	50 ans et plus	29,7 %	34,4 %	24,9 %	27,3 %
PAYS OU RÉGION D'ORIGINE DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE	France	60,4 %	57,3 %	70,2 %	62,2 %
	Maghreb	17,9 %	16,5 %	8,2 %	8,6 %
	Afrique subsaharienne	3,4 %	5,6 %	9,0 %	12,4 %
	Union européenne	13,0 %	6,9 %	3,9 %	3,7 %
	Europe de l'Est (hors UE)	3,7 %	11,2 %	6,0 %	9,4 %
	Autre	1,6 %	2,4 %	2,8 %	3,7 %
STATUT DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE (étrangers hors UE)	Statut accordé	64,0 %	46,5 %	51,8 %	42,1 %
	Statut demandé, en attente	29,3 %	42,4 %	38,7 %	38,7 %
	Débouté, sans papiers	6,7 %	11,1 %	9,5 %	19,2 %
SITUATION AU REGARD DE L'EMPLOI DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE	CDI plein-temps	2,4 %	2,4 %	4,4 %	3,8 %
	Emplois précaires (2)	8,8 %	8,3 %	10,6 %	9,9 %
	À son compte	0,9 %	0,7 %	0,8 %	0,7 %
	Autre travail	1,7 %	1,2 %	1,4 %	1,3 %
	Formation professionnelle	1,2 %	0,9 %	1,5 %	1,2 %
	Sous-total emploi	15,0 %	13,5 %	18,8 %	16,9 %
	Chômage indemnisé ou en attente	10,6 %	10,1 %	12,1 %	11,8 %
	Chômage sans droits reconnus	25,7 %	22,7 %	25,7 %	24,1 %
	Sous-total chômage	36,3 %	32,8 %	37,8 %	35,9 %
	Étudiant	0,7 %	0,9 %	1,2 %	1,3 %
	Inaptitude santé	16,4 %	16,4 %	11,1 %	10,2 %
	Retraite, préretraite	8,0 %	8,1 %	5,7 %	5,6 %
	Au foyer	7,0 %	3,2 %	7,7 %	4,7 %
	Sans droit au travail	7,8 %	13,1 %	7,7 %	13,0 %
	Autre sans emploi	8,7 %	11,9 %	10,0 %	12,3 %
	Sous-total inactivité	48,7 %	53,7 %	43,4 %	47,2 %
TYPES DE RESSOURCES	Ni revenus du travail ni transferts sociaux	21,2 %	29,7 %	17,4 %	22,4 %
	Revenus du travail	9,1 %	10,5 %	7,3 %	7,9 %
	Transferts sociaux	45,1 %	37,2 %	46,0 %	41,9 %
	Revenus du travail et transferts sociaux	24,6 %	22,6 %	29,3 %	27,8 %
REVENU PAR UNITÉ DE CONSOMMATION (en euros 2016)		500 €	485 €	526 €	517 €
EXISTENCE D'IMPAYÉS		58,9 %	47,8 %	59,5 %	56,3 %
IMPAYÉ MÉDIAN (en euros 2016)		829 €	805 €	829 €	771 €
NATURE DES IMPAYÉS	Loyer, mensualités d'accession	52,6 %	52,1 %	42,2 %	42,5 %
	Gaz, électricité, combustibles	40,2 %	42,2 %	40,6 %	41,1 %
	Eau	16,2 %	14,3 %	16,7 %	17,7 %
	Découvert bancaire	14,6 %	14,4 %	22,5 %	22,6 %
TYPE DE LOGEMENT	Logement stable (3)	71,3 %	65,6 %	77,5 %	73,1 %
	Logement précaire (4)	28,7 %	34,4 %	22,5 %	26,9 %

(1) Pourcentage de ménages formulant ce type de demande. (2) CDD, intérim, travail saisonnier, temps partiel, emplois aidés. (3) Location HLM, location privée, habitat collectif, propriétaire.

(4) Hôtel, pension, garni, caravane, famille, amis, centre d'hébergement, abri de fortune, rue.